



## Communiqué de presse

**Prochainement, ouverture d'InnovaGrasse, pépinière d'entreprises innovantes,**

**Zac Roure à Grasse - 1<sup>er</sup> trimestre 2010**



### Contexte

**C'est à Grasse qu'est née l'industrie du parfum.** C'est naturellement ici que les plus grands "nez" ont pu exercer leurs talents en créant des parfums légendaires... **Le territoire a été labellisé comme lieu d'expertise mondial du naturel et en tant que pôle de compétitivité « Parfums, Arômes, Senteurs, Saveurs » en 2005.** Cette reconnaissance nationale a pour but de pérenniser et développer les entreprises de cette filière historique de plus en plus sophistiquée et mondialisée. **Le Pays Grassois et plus largement la région PACA sont désormais reconnus comme pôle d'excellence dans les parfums et les arômes.**

**Le Président Jean-Pierre Leleux, les élus de la Communauté d'Agglomération** et le Club des Entrepreneurs du Pays de Grasse ont voulu capitaliser sur ce savoir-faire et ont élaboré **le concept d'Observatoire Mondial du Naturel** qui vise à faire du **pays de Grasse le centre d'expertise du naturel** c'est-à-dire de l'extraction, de la transformation, de la purification des végétaux, du contrôle de qualité, de production pilote d'échantillons et de nouveaux produits, de test des produits pour conforter la sécurité des consommateurs.

**Ce projet comporte plusieurs outils** dont l'objectif est de favoriser et pérenniser l'activité industrielle phare de notre territoire :

- **La pépinière d'entreprises innovantes, InnovaGrasse**
- **La plate-forme technique et réglementaire (laboratoires de recherche)**
- **La filière universitaire en chimie – Master 2 FOQUAL**
- **« Arômegrasse », parc d'activités dédié à la filière de 8 hectares,**
- **Le Musée International de la Parfumerie et ses jardins.** Lieu vivant de la mémoire, il aborde l'histoire du parfum sous tous ses aspects et est également consacré à la sauvegarde et à la promotion du patrimoine mondial des odeurs, des arômes et des parfums.

# La pépinière d'entreprises innovantes « InnoVaGrasse » du Pôle Azur Provence ouvre ses portes à Grasse au premier trimestre 2010.

## La pépinière d'entreprises innovantes

Elle a pour mission d'accueillir, d'héberger et **d'accompagner les créateurs d'entreprises à caractère innovant et à fort potentiel de développement**. Située à Grasse dans une ancienne usine de parfum réhabilitée et rénovée, dans le même bâtiment que la plateforme technologique du Pôle PASS, et le Master 2 FOQUAL chimie fine de l'UNSA, la pépinière du Pôle Azur Provence a vocation **à recevoir des créateurs de la filière (parfums, arômes, cosmétiques et dérivés) mais ouvre également ses portes aux entreprises innovantes des autres secteurs d'activité**.

Dans le cadre d'une création d'entreprise innovante, la pépinière de Grasse facilitera l'accès à son réseau de compétences et de partenaires technologiques, financiers et institutionnels. Un accompagnement personnalisé avant, pendant et après la création sera proposé aux créateurs. Notre équipe de professionnels au service du développement économique apportera son aide pour mener à bien les projets de création et de développement d'entreprises innovantes.

## Choisir son hébergement

La pépinière de Grasse propose des solutions d'accueil et d'hébergement sur mesure : choisir son bureau meublé parmi une offre de surfaces évolutives.

- 1 800 m<sup>2</sup> dans un bâtiment ancien totalement rénové
- 27 bureaux équipés de 12 à 30 m<sup>2</sup> modulables
- Open Spaces disponibles
- Contrôle d'accès personnalisé, bâtiment accessible 7j/7 toute l'année
- Espaces d'échange et de détente

## Utiliser les services mutualisés

- Mini laboratoires d'expérimentations
- Accès internet par fibre optique
- Wi Fi sécurisé
- Espace de stockage et sauvegarde sécurisés
- Téléphonie sur IP
- Reprographie et services de secrétariat
- Salles de réunion avec vidéoprojecteurs

## Bénéficiaire de l'accompagnement de professionnels sur la durée

- Ecoute, disponibilité et conseils de professionnels de la création
- Mise en relation avec un réseau d'experts
- Animations collectives et partages d'expériences

**Les tarifs proposés concernant l'indemnité mensuelle d'hébergement et d'accompagnement** pourraient être déclinés comme ci-dessous (validation par le Conseil le 19 février 2010). Ils seront révisables annuellement.

Bureaux 1 personne : 345€

Bureaux 2 personnes : 410 €

Bureaux 3 personnes : 475€

Bureaux 4 personnes : 540€

Supplément par poste : 65€

Laboratoires : 600€

---

## Vice-président en charge du dossier : André Roatta

### CONTACT : *Richard Rios – Directeur du service économie*

Communauté d'agglomération Pôle Azur Provence

57, avenue Pierre Sémard – BP 91015, 06131 GRASSE Cedex

Tel : 04 97 05 22 02 - Mobile : 06 32 78 71 09

Mail : [dev-eco@poleazurprovence.com](mailto:dev-eco@poleazurprovence.com)

